



Compte-Rendu du CSE Central

Dans un contexte compliqué en 2020, entre la crise du Covid et les projets de restructuration, les efforts des salariés ont permis de faire encore progresser les économies industrielles, ce qui témoigne de leur engagement.

Verallia France est parvenue à faire progresser ses marges dans les bouteilles et dans les pots grâce au pilotage des prix.

Même si des mauvaises nouvelles ont été annoncées : sur le vin rouge, le BIB, le Champagne...

Des opportunités sont encore bien présentes sur le marché français : le marché du Cognac présente de bonnes perspectives, les vins blancs et les vins rosés sont en croissance, les pots sont aussi sur une bonne dynamique.

La position de Verallia sur le premium est un atout.

**Nous avons eu la confirmation que le Groupe Verallia se porte bien,
voire même très bien !**

Les résultats du groupe qui vont de record en record !

La rentabilité du groupe a augmenté de 11 millions d'€. Avec un an d'avance sur l'objectif du plan présenté il y a 3 ans.

Décidemment Verallia brave la crise et cherche à courir de plus en plus vite pour être sur le podium de la rentabilité.

Ce sont autant d'éléments qui continuent à poser la question du choix de la direction à lancer un plan social d'envergure l'année dernière.

Alors que les résultats ont vraiment bien résisté.

- 1) La justification économique n'a aucune légitimité !**
- 2) La compétitivité Française n'est pas si mauvaise !**

Pour Verallia France, nous avons produit plus que d'habitude pour nos sociétés sœurs.

Nous voyons très clairement que la teinte blanche est une teinte dans "l'ère du temps" avec l'augmentation de la consommation du vin blanc et rosé qui s'embouteillent en teintes claires.

Cependant, comme il est habituel, la Direction prédit un avenir pessimiste, inquiétant, poursuivant sa pression psychologique (pour ne pas dire peur ni chantage) sur les salariés pour leurs rabâcher qu'il faut faire encore et encore des efforts !!!

La Direction Générale annonce pour 2021, une baisse du chiffre d'affaire de près de 40 millions d'€ par rapport à 2020 mais nous constatons que les résultats de Verallia France ont légèrement reculé en 2020 par rapport à 2019.

Si les ventes sont inférieures à 2019, elles sont supérieures en 2020 à la période 2012-2018.

Si le résultat d'exploitation est inférieur à 2019, il reste supérieur à la période 2014-2018.

Les stocks ne sont pas suffisamment bien fournis pour répondre à la demande, il manquera au moins 70 à 90 KT !!! (Ce qui correspond à 187 Millions à 225 Millions de cols !?)

La DG agite son épouvantail favori => les grèves !

- Mais dans tous les sites il y a **des arrêts de ligne pour manque de personnel**, ce sont autant de bouteilles qui ne n'ont pas été, ne sont pas et ne seront pas produites !!!
- Les grèves sont bien moindres que par le passé, et pourtant St Gobain Emballage a toujours réussi à fournir ses clients ! Et malgré toutes ces grèves, SGE a toujours été très profitable, et la meilleure gestion permettait de fournir les clients malgré tout – Ils ne cachaient pas leurs véritables problèmes derrière de faux motifs !
- Aujourd'hui l'outil industriel est très dégradé, les pannes et le retri sont bien trop élevés, et le manque d'effectif trop important ! C'est cela les vraies raisons de la pénurie du stock ! (*Résultat d'une gestion d'entreprise pour le profit immédiat au détriment de l'avenir de la société sur le long terme*)

Pour la CGT, le cognac est une filière d'avenir nous avons demandé à la Direction Générale quel projet elle avait pour la reconstruction du four 2 ?

Nous demandons que la Direction Générale ait une stratégie claire et ambitieuse pour la teinte extra-blanche, car le marché du Cognac tend à croître et il faut que Verallia anticipe la demande afin que cette Direction Générale ne nous laisse pas sur le bord du chemin !!!

Pour toutes ces raisons, la CGT émet un avis défavorable sur la situation économique et financière 2020, car elle est opposée à ces choix de gestion.

Le résultat de l'avis sur la politique économique et financière est (*sans surprise*) :

- 5 Voix "contre" (CGT)
- 3 Voix "abstention" (CFDT)
- 2 Voix "pour" (UNSA)

Information sur le référendum "Pacte de Croissance et de Compétitivité" :

Les salarié-e-s de la VOA ont été très mécontents de ne pas pouvoir s'exprimer sur ce pacte qui les concerne ! Ils sont venus trouver leur syndicat CGT pour faire respecter leur droit d'expression et faire entendre leur voix !

La Direction a mis en place un référendum pour respecter l'avis des salariés, La direction doit donc consulter l'intégralité des salariés concernés par ce pacte !

La coordination CGT a donc décidé d'aller devant la justice pour faire valoir leur droit !